



## COIN DE TERRE - INFO

Bulletin de l'Association Genevoise du Coin de Terre  
62 rue du Village - 1214 Vernier - TEL 782 02 92

No 15, mars 1997

### ÉDITORIAL :

Récemment, le Coin de Terre a vendu une villa à Fr. 265.000.-- au Nant-Cayla. Etant de 1948, elle demandera des réparations qu'on peut raisonnablement chiffrer à Fr. 100.000.--. Une centaine de personnes s'étaient annoncées pour l'acquérir. On voit par là que la demande s'articule essentiellement autour du prix. Pour un heureux élu, il y eut donc une foule de déçus, on les comprend. Reste que l'affaire est exemplaire, parce qu'une famille modeste a pu avoir sa maison, son chez-soi. C'est à cela que sert le Coin de Terre.

Mais nous ne pouvons pas pour autant oublier ceux dont les espoirs n'ont pas été réalisés, une demande reste qu'il faudrait pouvoir satisfaire. Il suffirait que le Coin de Terre offre des maisons à ce prix-là pour être aussitôt sollicité. Vite dit, mais comment faire ? Ce n'est un secret pour personne que le marché immobilier est sinistré, qu'il s'est effondré, et tous les discours optimistes qui veulent dire le contraire ne persuadent personne. Ceci a pour conséquences que le vendeur d'une villa - nous parlons du marché libre - doit considérablement réduire ses prétentions, alors qu'un acheteur, dans une autre affaire, se verra dans l'obligation de payer le prix fort. Il en va de même avec les automobiles, l'ancienne ne vaut pas grand-chose à la revente, mais la nouvelle est par contre fort coûteuse. Le Coin de Terre lui-même est pris dans la tourmente et enregistre des pertes significatives. Dans les années 70 et 80, les prix de l'immobilier avaient pris l'ascenseur, peu de gens s'en inquiétaient. Aujourd'hui ils redescendent en parachute, et tout le monde s'en étonne. Nous en sommes là. On parle de morosité, mais aller dans ce sens-là ne mène pas loin.

Reprenons nos candidats du Nant-Cayla restés sur leur faim. Ils attendent. Nous savons désormais ce qu'ils veulent, leur demande est claire et point n'est besoin d'un marketing sophistiqué pour en préciser les contours. Dès lors il nous incombe de chercher des terrains à bas prix, des manières de construire plus économiques, de faire travailler notre imagination, d'explorer toute piste intéressante, de manière à leur offrir, ainsi qu'à d'autres, des maisons familiales entre Fr. 300.000.-- et Fr. 350.000.--. Utopie ? Les résultats de nos recherches et investigations en cours nous le diront.

Nous sommes en tout cas déterminés et motivés à poursuivre dans cette voie, tout comme nous restons attentifs au nécessaire développement de nos groupements de jardins.

La maison du Nant-Cayla est un encouragement pour le Comité de Direction, en ceci qu'elle lui rappelle que nous devons et devons désormais faire tout notre possible afin de permettre à des familles d'obtenir, grâce au Coin de Terre, les mêmes avantages sociaux que ceux dont nous sommes les heureux bénéficiaires.

Le Président de l'AGCT  
Georges NYDEGGER

## **MON COIN**

### **60 ème anniversaire du groupement Bel-ESSERT**

C'est par un beau samedi ensoleillé et sous une grande tente que notre groupement a fêté son 60 ème anniversaire le 28 septembre 1996.

Pas moins de 350 personnes comprenant invités, membres, parents, amis et enfants sont venus à notre fête.

C'est au son joyeux d'un orchestre folklorique que nos agapes ont débuté par un apéritif servi à nos invités, suivi d'un délicieux repas, qui au dessert, a été couronné par un superbe gâteau portant 60 bougies, et c'est M. Georges Ray, membre d'honneur et aîné, qui aidé par de jeunes enfants, a eu la joie de les souffler.

Pendant le café, M. Georges Nydegger, Président de l'Association Genevoise du Coin de Terre, nous a adressé quelques paroles et s'est dit enchanté de se trouver parmi nous. Puis, M. Georges Blanc, Président de la Fédération genevoise des jardins familiaux nous a offert un superbe magnum de vin rouge, alors que M. Frédéric Schaer, Vice-Président de la Fédération suisse des jardins familiaux nous a remis un grand drapeau portant l'emblème de la fédération et a décoré de l'insigne du mérite. deux de nos jardiniers, MM. Gilbert Thorimbert et François Odermatt.

L'après-midi a été principalement consacré aux enfants. Jeux, école des fans, rien ne manquait et il faut souligner que le nombre de gagnants était équivalent à celui des participants.

Une magnifique tombola a également enrichi petits et grands.

Puis « un petit creux » se faisant sentir, les saucisses grillées et les frites eurent un grand succès.

C'est dans la soirée que le comité d'organisation, un brin nostalgique, a commencé à démonter drapeaux, guirlandes, etc... et ce n'est que tard dans la nuit que tout ce petit monde a regagné son foyer.

**Ce fut une très belle fête et merci d'avoir été si nombreux.**

**Le comité du groupement**

**\* \* \* \* \***

**NIOC a relevé pour ce mois la pensée suivante :**

« On ne vieillit pas parce qu'on a vécu un certain nombre d'années, on vieillit parce qu'on a renié son idéal. Les années provoquent la formation de rides dans la peau, mais le reniement de l'idéal creuse des rides dans l'âme. »

## LE COIN JARDIN

Signalons l'action de la commune de Vernier en faveur du compostage :

### Gestion des déchets verts Soutien au compostage collectif de quartier

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la commune de Vernier soutient le compostage collectif à l'échelle des quartiers, jardins familiaux et autres groupements locaux.

Dans les limites de ses possibilités, et en faveur de groupements motivés, la commune peut fournir les prestations suivantes :

- ☛ Offrir des cours pour le compostage collectif ou individuel.
- ☛ Participer à des infrastructures visant la création de composts collectifs ou la récupération des branches et tailles en vue de les broyer.
- ☛ Offrir un service de broyage périodique ou sur demande pour les branches et tailles.
- ☛ Fournir du broyat ligneux aux personnes intéressées, pour le compostage et le jardinage.
- ☛ Soutenir diverses actions en faveur d'une meilleure gestion des déchets verts

*Pour tout renseignement complémentaire, adressez vous à :*

CompostDiffusion, M. Philippe Steinmann, ☎ 794 01 01 (dès avril 1997 : 756 30 80)  
ou à :  
Voirie de la commune de Vernier, M. Djamal Bourras, ☎ 306 07 67

## **LE COIN DES INFOS**

### **Achats immobiliers par l'AGCT**

Groupement de Bel-ESSERT :  
villa de M. Loliger, route de Meyrin 95B, 1219 Châteline.

Groupement Le Mervelet :  
villa de Mlle Anne-Laure Stutzmann, avenue du Bouchet 9, 1209 Genève.

### **Ventes immobilières de l'AGCT**

Groupement de Versoix :  
villa à M. et Mme Pierre Girard, chemin Louis-Dégallier 16, 1290 Versoix.

Groupement Aïre-France :  
villa à M. et Mme Jean-Luc Staub, chemin du Nant-Cayla 9, 1203 Genève.

Groupement de Bellevue :  
villa à M. et Mme Daniel Frick, avenue De-Senarclens 13, 1293 Bellevue.

Groupement de Vernier-Village :  
appartement de 3 pièces à Mlle Audrey Aebi, rte de Peney 45, 1214 Vernier.  
appartement de 4 pièces à M. et Mme Albert Offenstein, rte de Peney 47, 1214 Vernier.

### **Donation**

Groupement Les Falquets :  
villa à Mme Geneviève Reinauer-Brennenstuhl, fille de M. Gilbert Brennenstuhl,  
chemin des Falquets 23, 1223 Cologny.

### **Successions**

Groupement La Châteline :  
villa à Mme Monique Sakhri-Bussien, fille de M. François Bussien, chemin de  
l'Usine-à-Gaz 17, 1219 Châteline.

Groupement Aïre-Grandchamp :  
villa à Mme Josiane Gilli-Bressoud, fille de M. Lucien Bressoud, chemin des  
Platières 14, 1219 Aïre.  
villa à M. Pascal Kindler, fils de Mme Yvette Schneider, chemin des Platières 51,  
1219 Aïre.

\* \* \* \* \*

**Le prochain Coin de Terre - Info paraîtra en juin.**

**A bientôt ...**

**La rédaction**